



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

Ordre du jour :

- *Signature d'un bail professionnel*
- *Groupement de commande ! maintenance préventive et curative des SSI*
- *Engagement, liquidation et mandatement d'une dépense d'investissement avant le vote du budget 2025*
- *Dénomination : maison de santé ou espace de santé ?*
- *Questions diverses et informations*

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 janvier 2025 à 18 H. sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Etaient présents : Messieurs DESCOURAUX, PINIER, Madame BLAIN, Messieurs PRIME, ROBIN, PASCAUD, ROUX et GAYRAUD, Mesdames BUCHARD, PETIOT et LANCEREAU et LONGEAU

Absente excusée : Madame LARIGAUDERIE a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX

Absent : Monsieur MOREAU

Madame BUCHARD est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le procès-verbal de la séance du 11/12/2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

2025-01-01 : CONTRAT DE BAIL PROFESSIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR MOUZOU PIERRE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la maison de santé sont terminés depuis le 31/10/2024.

L'espace, qui peut recevoir 3 praticiens, est actuellement occupé que par 2 professionnels de santé. Un des bureaux est donc libre à la location.

Monsieur MOUZOU Pierre, médecin généraliste, qui est locataire de la commune au 2 rue Sully souhaite rejoindre la maison de santé.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de Monsieur Mouzou. Le loyer sera de 244 € / mois + les charges. Le bail est consenti pour une durée de 6 ans renouvelable.

2025-01-02 : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT D'UNE DÉPENSE D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de mandater une dépense d'investissement avant le vote du budget. Cette dépense n'avait pas été inscrite au budget 2024 d'où son absence des restes à réaliser au 31/12/2024.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement de cette dépense avant le vote du budget primitif 2025. Cette opération sera régularisée par son inscription au BP 2025 pour 24.100 €.

Décision du conseil : avis favorable.

GROUPEMENT DE COMMANDE – MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES SSI

L'agglomération Châteauroux Métropole propose aux communes membres d'intégrer le groupement de commande pour la maintenance des systèmes de Sécurité Incendie.

Décision du conseil : avis favorable

DÉNOMINATION BATIMENT GIRAUDEAU

A l'unanimité l'immeuble récemment réhabilité par la commune sis 3 rue Sully est dénommé « maison de santé ». Afin de faciliter sa visibilité, une plaque/Totem va y être installé. Une signalétique directionnelle sera également posée dans le bourg.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Ressources humaines : début 2024, une offre d'emploi avait été lancée pour le recrutement d'un agent technique au service espaces verts. N'ayant pu recruter un agent fonctionnaire, un contrat à durée déterminée avait été signé avec un agent. Ce contrat arrivant à échéance, et le poste étant toujours à pourvoir, il est nécessaire de relancer le recrutement.
- Budget : M. Pinier fait un point sur les plus gros postes budgétaires sur la période 2020-2024. Il est constaté une augmentation des budgets de fonctionnement, dont les dépenses des énergies mais une baisse significative des dotations de l'Etat. L'endettement moyen par habitant est légèrement supérieur à celui des communes de même strate.

Pour information, la demande de subvention DETR sollicitée auprès du département pour la maison de santé a reçu un rejet pour la 3^{ème} année.

- Travaux entrée mairie : suite à la réunion du mois de décembre, d'autres entreprises ont été sollicitées pour le remplacement des portes de la mairie et de l'accueil, un nouveau devis pour 19.251 € TTC a été reçu (portes automatiques). Nous sommes en attente d'un dernier devis.
- Une habitante de la rue George Sand a demandé si des travaux sur les trottoirs de cette rue seraient prochainement réalisés. Elle a dernièrement chuté en s'y promenant.
→ pas de travaux prévus pour le moment
- La chorale du Méli-Mélo, qui a chanté avant le discours aux vœux de la municipalité a été très appréciée.

La séance est levée à 19 H.

DESCOURAUX Marc, Maire

BUCHARD Martine, secrétaire de séance